



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

13^e séance du mardi 6 février 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Céline Misiego : « *Un petit Tour et puis s'en va ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de Mme Timofte, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité favorise l'accueil d'événements sportifs inclusifs en termes de genre ou ad minima diffuse au même moment une position claire sur l'accès égalitaire au sport professionnel et récréatif (par voie de communiqués de presse et campagne d'affichage par exemple) »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi six février deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :